

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as
Second Class Matter.

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, etc.) and Price for Domestic and Foreign.

Prix de l'abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, etc.) and Price for Domestic and Foreign.

Prix de l'abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, etc.) and Price for Domestic and Foreign.

Pour les petites annonces de demandes,
ventes, locations, etc., qui se soldent au prix
réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page
du journal.

L'Abelle est en vente au kiosque de journaux
du "Times Square Building", à New-
York.

Chronique
de la Ville
Bureau de l'Etat Civil

Naissances.
Mlle Charles Root, une fille.
Mlle Aloise Smith, un garçon.

Mariages.
Kemper O'Neel & Mlle Marie F. Farrell.
Wilson Fosberg & Mlle Edna May Hinkley.

Deces.
Mme Veuve Elsie Frink, 914 Porte, 55 ans.
John F. Reeder, 1545 N. Dorcenols.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA
NOUVELLE-ORLEANS

Ma. 74 Commencé le 8 décembre 1914.

MADEMOISELLE
MONTE-CRISTO
PAR
FLEMMING

Elle s'arrêta brusquement, couvrit
sa figure de ses deux mains et éclata
en larmes... larmes de rage, d'effroi, de
désappointement.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.

Security Bldg. and Loan Assn. vs. James H.
Cannon, saisie immédiate, \$2,800. Southern
Seating Co. vs. La. Amusement and Realty Co.

Successions.
Les successions suivantes ont été ouvertes
jeudi:

Mme Mary Nolan, veuve de Jas. Walsh; Fel-
liciane Saucier Chert; Mme Wm. B. Schmidt;
Louis Meyer.

PREMIERE COUR DE CITE.
Nouveaux procès - Réclamations.

Jung & Sons Co. vs. Louisville & Nashville
Railroad Co., \$270; la même vs. la même,
\$747; la même vs. la même, \$313; Humphrey
Co. vs. Wm. Bernhard, \$32; B. G. Brown vs.

Pour possession d'une propriété.
Mme M. M. Karstendick vs. R. Bradley; C.
Garratano vs. Mme Lottie Dolanay et son
époux, pour possession d'une propriété.

Dédicace d'une chapelle

C'est dimanche qu'aura lieu la dédicace
du wagon-chapelle St-Paul, par le
cardinal Gibbons, assisté de plusieurs
évêques. Un grand nombre de
personnes ont visité cette chapelle, qui
est somptueuse. On s'attend à voir
une grande foule à la cérémonie.

Deux candidats

Les rumeurs courent dans les mi-
lieux politiques, que MM. Henry Geuy-
dan et John T. Michel, postulent la
place de Secrétaire d'Etat, rendue va-
cante par la mort de M. Alvin E. Hé-
bert. On s'attend à voir d'autres can-
didats surgir de différentes parties de
l'Etat.

Fugitifs écroués

Charles et Iva Davis, de Mobile, Ala.,
qui ont été arrêtés à la Nouvelle-Orléans
par les détectives William Munch
de Mobile, Gregson et Dillman de notre
ville, et G. W. Gardner, de l'agence
Pinkerton, sous l'inculpation d'avoir
fait sauter le coffre-fort de la "Ameri-
can Laundry Co." de Mobile, le 21 fé-
vrier, seront renvoyés dans cette der-
nière ville pour comparaître devant la
cour criminelle. Les frères Davis
ont enlevé 300 dollars du coffre-fort.
Mme Mattie B. Davis, 18 ans, et Mme
Hilda Munch, 17 ans, de Mobile, qui ont
abandonné leurs maris pour suivre les
frères Davis, ont été également ar-
rêtés.
Albert Davis, frère des accusés, et
Elmer Glover, ont été arrêtés comme
suspects. Ils avaient chacun un re-
volver.

Mises en accusation

Le grand jury fédéral a fait un re-
tour hier de plusieurs mises en accu-
sation contre les personnes suivantes:
Edward Haas, pour avoir violé la loi
Mann; Arthur Fox, pour avoir forgé
un mandat-poste; Charlie Lee, Law-
rence Deaux et Henry Merin, pour
avoir brisé le scellé d'un wagon de
chemin de fer.

Deux violateurs des lois

Sam Krosner, alias S. Lombard, qui
a été arrêté il y a quelques semaines
sous l'inculpation de s'être livré à la
traite des blanches, sera renvoyé à
Portland, Ore., par décret de la cour
de district des Etats-Unis. Maude Dro-
ker, qu'il prétend être sa femme, sera
également renvoyée à Portland, déten-
ue comme témoin.

Willie Gross, accusé d'avoir violé la
même loi, comparaitra aussi devant la
cour fédérale de Portland.

Testament

Le testament de John Pokorney a
été déposé hier à la cour civile de dis-
trict. Le testateur laisse à son épouse
l'usufruit de sa succession durant son
veuvage. Il nomme David Pokorney,
exécuteur testamentaire, sans cautionne-
ment. Ses biens seront divisés, à
part égale, entre ses frères et sœurs.

Volé en plein jour

A 10 heures hier matin, pendant l'ab-
sence de la famille de Louis Salzer,
2110 Palmyre, un voleur s'est introduit
dans la maison à l'aide d'une faulx
clef, et s'est emparé de bijoux évalués
à 123 dollars 75.

Une heure plus tard un inconnu s'in-
troduisit dans la maison de pension
tenue par Mme Joseph Sair, et s'empa-
ra de bijoux et vêtements évalués
à 300 dollars, appartenant à Louis
Girolla, pensionnaire.

Le Dr Saunders

On annonce que le docteur P. H.
Saunders, président de la "Mortgage
Securities Company," deviendra le ter-
ceur associé dans la firme "Isidore
Newman & Sons," banquiers de cette
ville. M. Saunders demeurera le pré-
sident de la "Mortgage Securities Com-
pany."

Ecole pour les
embaumeurs

Une école pour enseigner les nou-
velles méthodes pour l'ensevelissement
des morts, sera conduite sous les aus-
pices du "State Board of Embalming
and Undertaking," à la Nouvelle-Orléans,
du 19 avril au 15 mai.

Vols

On a volé:
A Mme Louis Salzer, 2110 Palmyre,
des bijoux évalués à \$1,322.75.

En forgeant la signature du Révérend
Père Thomas J. Larkin, pasteur de
l'église du Sacré Cœur de Marie, un
filou a obtenu des peintures valant
à \$53.35, en présentant un ordre signé
du Révérend Père Larkin, aux firmes
suivantes: Gulf Paint Co., 408-412 Ca-
rondelet; Augustin Paint Store, 322 Ba-
ronne; et David Bernhardt Paint Co.,
Ltd., 321-323 Camp. Les fausses
demandes étaient écrites sur une feuille
portant l'en-tête de l'église du Sacré
Cœur de Marie.

On recherche

Willie Hanley, 15 ans, 152 Place Elk,
qui s'est sauvé de sa demeure hier soir
à 7 heures. Signalement: Taille, 4
pieds, 10 pouces; cheveux clairs, yeux
bleus, portant pantalon bleu foncé, pa-
letot gris, casquette noire. Adresser
toute information à sa mère, à l'ad-
resse indiquée.

Deux suspects incarcérés

John Smith et Harry Stickman,
étrangers, aux allures suspectes, ayant
déclaré n'avoir aucun emploi honnête
ont été écroués, hier à 10 heures.

Joue percée

William Young, couteur, 1322 Sara-
toga, a été attaqué par quatre indivi-
dus au coin de Canal et Nord Bassin,
et a eu la joue gauche percée d'un
coup de couteau.

Collision

Un camion conduit par Wesley Duhy
et une jitney-auto pilotée par Robert
C. Cruci, se sont rencontrés hier après-
midi, au coin de Canal et Nord Bassin.
Les dégâts à la jitney-auto se mon-
tent à 15 dollars. Personne n'a été
blessé.

L'affaire de Helle

M. Luzenberg, avocat de district, a
déposé à la Cour Suprême de l'Etat
le transcript de l'appel qu'il a pris dans
l'affaire de Hans Helle, qui avait con-
fectionné une bombe de dynamite pour
faire sauter un vapeur français.

Vendeur de morphine
arrêté

James Brown, étranger, a été arrêté
hier à midi, au coin Tulane et Sud
Broad. Il avait en sa possession des
pastilles de morphine, et une aiguille
hypodermique. Il a été écroué.

Mort subite

Vers 10 heures hier soir William Ca-
hill, 47 ans, 813 Carondelet, a été trou-
vé mort dans la salle de bain. Après
le souper il s'était retiré pour prendre
un bain, et il a succombé à une
indigestion.

UNE LOI NECESSAIRE.

Dans "l'Echo de Paris," M. Maurice
Barres examine la délicate question
des otages attentats commis par la
soldatesque allemande et de leurs
conséquences:

"Sous le régime de nos lois, l'enfant
issu de ces crimes viendra prendre sa
place au foyer et sa part dans l'héri-
tage. Et alors même que le père de
famille, mobilisé depuis plusieurs
mois, serait en situation légale d'in-
tenter une action en désaveu de paternité
(procédure lente et coûteuse), l'enfant
aura des droits contre sa
mère.

"Dans notre région lorraine, le peu-
ple croit fermement que le gouverne-
ment va faire tuer ces intrus. Il y a
plus, des femmes ont prévenu le maire
de leur village qu'elles se chargeraient
de cet acte. Quel jury les condam-
nerait? Mais qu'elles gardent et élè-
vent ces enfants imposés, songez-vous
à l'existence qu'ils mèneront?"

"Qu'ils soient votés au martyre,
c'est inadmissible, et ce n'est pas ad-
missible non plus qu'ils prennent d'au-
torité une place dans la famille? Que
faire alors? Il y a là un problème au-
quel le Parlement ne peut pas se dé-
rober.

"Je propose à mes collègues une loi
de circonstance, établissant que, dans
les pays envahis, les femmes victimes
de violences pourront se dis-
penser de demander au maire d'inscrire
l'enfant issu du crime né de père et
de mère inconnus.

"Cette intervention du maire serait
une garantie. L'enfant "pourrait"
être remis ensuite à l'Assistance pu-
blique, et ainsi disparaîtraient les tra-
ces de ces souillures, autant qu'il est

humainement possible de les effacer,
et dans la mesure où les familles le
voudraient."

CRAYACHE CONTRE CRAYACHE.

Le "Morinda" arrivé à Sydney, ve-
nant de Rabaul, contenant un certain
nombre de prisonniers allemands, no-
tamment ceux qui avaient fait crava-
cher le révérend H. Cox, missionnaire
britannique en Nouvelle-Irlande.
Vingt-cinq hommes du corps expédi-
tionnaire australien furent chargés de
se saisir des Allemands responsables
de l'outrage.

Ceux-ci furent dénoncés comme s'é-
tant réfugiés dans la montagne armés
de fusils. Toutefois, ils purent être
capturés et amenés à Rabaul, où ils
furent cravachés publiquement, en
présence de l'administrateur et d'en-
viron cinquante résidents allemands.
L'équipage du "Morinda" formait la
garde. La cravache employée était la
même que celle levée sur le révérend
Cox. Un docteur et deux autres Alle-
mands reçurent chacun vingt coups.
Deux de leurs compagnons en reçurent
vingt-cinq, tandis qu'un autre en fut
quitté pour dix.

FRANCE ET ANGLETERRE.

M. Maurice Donnay, de l'Académie
française, dans le "Figaro," indique les
affinités de la France et de l'Anglo-
terre:

"Vous autres, messieurs les Anglais,
vous ne nous avez pas surpris. Lors-
que, par un besoin impérieux et im-
périal de symétrie dans la lâcheté,
l'Allemagne s'est ruée sur la petite
Belgique, comme l'Autriche se ruait
sur la Serbie, nous n'avons pas été
surpris que vous protestiez par les
armes contre la violation d'un traité
que l'Angleterre avait signé. Nous
n'avons pas été surpris que vous fas-
siez ce que nous eussions fait à votre
place dans les mêmes circonstances,
parce que nous avons la même concep-
tion de l'honneur. Il y a plus d'affini-
tés entre vous et nous par les Celtes et
les Normands qu'il n'y en a entre
vous et les Germains par les Saxons.
Ces affinités, elles se retrouvent dans
le langage. Si j'ouvre, ne sachant pas
l'anglais, un livre anglais, je suis émer-
veillé du grand nombre de mots que
je puis traduire sans dictionnaire et qui
ont le même sens dans les deux lan-
gues, le mot "honneur," par exemple.
Pour vous comme pour nous, ne signi-
fie-t-il pas sentiment profond de de-
voir, exaltation de la conscience, res-
pect de soi-même et des autres, fidé-
lité aux engagements pris. Quand on
entend les mêmes choses sous ce mot
honneur, on doit s'entendre sur tout le
reste."

DES BELGES DANS
L'ARMEE ALLEMANDE

Nouvelle violation du droit des gens.
L'Allemagne une fois de plus viole
le droit international. Un télégramme
officiel de Cologne annonce que les
autorités allemandes en Belgique veu-
lent contraindre les Belges qui se
seraient rendus "coupables de méfaits
contre leur autorité" à être enrôlés
dans l'armée allemande pour les en-
voyer sur le front oriental combattre
les Russes. Ils veulent, en outre s'ar-
roger le droit de les employer, en
Belgique même, à exécuter des travaux
militaires.

Or, l'article 50 de la Convention de La
Haye, déclare expressément qu'il est
interdit d'obliger les populations d'un
pays à prendre part aux opérations de
guerre contre leur patrie et naturel-
lement aussi contre les alliés de leur pa-
trie.

TEMPERATURE

Table with 3 columns: Time (7 heures du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.), Fahrenheit, Centigrade.

ORPHEUM

Madame Mariska Aldrich du Théâtre
Métropolitain a accepté un engagement
à l'Orpheum avant son contrat avec
ce théâtre. Elle chantera les meil-
leurs morceaux de son répertoire.

Will Oakland, le ténor lyrique, et sa
troupe offrent une pièce nouvelle "At
the Club."
L'on voit, aussi, le groupe de mo-
dèles vivants, sous la direction de
Henrietta de Serrius.

On s'amuse énormément des drô-
leries de Trovato, le violoniste humo-
ristique.
En pièces de vaudeville, l'on applau-
dit Swer et Mack, comédiens du noir.
Le "Hypnotic Kiss" burlesque de
Bob Stone et Frank Hughes, est très
intéressant.

EDITION HEBDOMADAIRE DE
L'ABELLE.

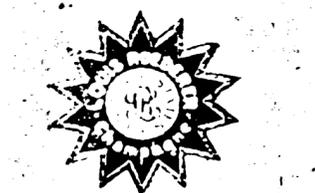
Nous publions régulièrement, le
samedi matin, une édition hebdoma-
daire renfermant toutes les matières,
— littéraires, politiques et autres, —
qui ont paru pendant la semaine dans
l'Abelle quotidienne. Cette édition,
complète sous tous les rapports, est
fort utile aux personnes qui ne peu-
vent acheter le journal tous les jours,
ou qui désirent tenir leurs amis ou
correspondants européens au cour-
rant des affaires de la Louisiane. Nous
le vendons sous bande dans nos bu-
reaux à raison de 10 cents le numéro.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant.
B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes
Funèbres et Embaumeurs
1106-1112 RUE NORD REMPAKS
PHONE HEMLOCK 406

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIM



(Cépages 100% Champs Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Desherbier Nouvelle-Orléans

"Où, je crois que nous saurons la
vérité maintenant.

"Vous ferez bien de vous en aller,
elle revient à elle, dit Otis, en voyant
les cils de la veuve qui commençaient
à s'agiter.

"Disparaissez, Catherine, et envoyez
Hannah ici. Vous pouvez tout enten-
dre du couloir.

Hannah entra, tandis que Mlle Her-
castle s'éclipsait.

Les yeux noirs de Mme Vavator se
rouvrirent à la lumière. Elle tressail-
la... la mémoire lui revenait avec
le sentiment... et elle saisit le bras d'O-
tis.

"Est-elle partie? dit-elle en diri-
geant avec effroi ses yeux vers la por-
te. Oui, je vous dis que j'ai vu Ca-
therine aussi nettement que j'aie ja-
mais... la voir pendant qu'elle vivait.

Monsieur Otis, au nom du ciel, épau-
mez-moi... ne me quittez pas... ou je
risque de devenir folle à lier.

"Je ne vous emmènerai et je ne
vous laisserai pas un instant seule, si
vous voulez avouer la vérité.

"Où... où... je veux... je ferai tout...
je dirai tout ce que vous voudrez; seu-
lement, restez à côté de moi, pour l'a-
mour de Dieu J'aimerais mieux mourir
que de la voir encore une fois.

Elle se laissa tomber sur une chaise
en se couvrant la figure de ses deux
mains, et elle murmura, d'une voix en-
trecoupée, son histoire dans les ter-
mes suivants:

"J'avoue tout, commença Mme Va-
vator; j'ignore comment vous avez pu

pelée devant la justice. Laissez-moi
m'en aller, ou je...
Otis ne devait jamais entendre la
suite de la réponse de Mme Vavator.
Les paroles parurent se glacer sur ses
lèvres... sa figure prit, petit à petit,
les teintes blafardes de la mort, ses
yeux se dilatèrent, comme sous l'im-
pression d'une profonde terreur.
Otis suivit son regard.

La vieille Hannah avait quitté la
chambre, sans qu'on s'en aperçût, un
instant auparavant, en laissant la
porte entrebâillée. Une forme hu-
maine s'était glissée à travers cette
porte, sans faire le plus léger bruit.
Elle était debout maintenant sur le
seuil immobile, les regards perdus
dans le vide. Elle portait une robe
blanche, d'une étoffe délicate, ses che-
veux lui tombaient sur les épaules, sa
figure était d'une blancheur de neige,
ses yeux étaient froids et fixes, ses
deux bras lui tombaient le long du
corps.

Mme Vavator revoyait maintenant
Catherine Dangerfield morte, comme
elle l'avait vu cent fois jadis à l'épo-
que où elle vivait.